

TAMBOUR BATTANT

N° 290

*Bonne
Année!*

*Monsieur le Maire
& toute l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs
voeux pour*

2020

VENDREDI 7 FÉVRIER - 20H30

*Notre Chœur des Fontenelles
chante au château de la Roche Guyon !*

Dimanche 1^{er} mars

Carnaval **15 heures - Dennemont**

organisé par le CPAFD

et nos deux écoles primaires/élémentaires

Site internet : www.follainville-dennemont.fr

Bulletin Municipal d'information du mois de janvier 2020

Le Mot du Maire

SUR LE FRONT DES TRAVAUX ...

Les élections municipales qui se profilent ne doivent pas être synonymes ni d'accélération ni d'arrêt brutal du rythme des travaux !

Nous continuons, je continue, tout simplement !

La future halle de notre marché et autres manifestations

La halle est terminée, parfaitement dans sa partie hors sol, mais le revêtement au sol, réalisé dans des conditions climatiques épouvantables, ne répond pas à nos attentes. Nous étudions différents scénarios.

Nous avons donc décidé de reporter son inauguration prévue samedi 1^{er} février (de plus le temps va être mauvais !) à une date qui sera choisie par la nouvelle équipe municipale.

Mais nous espérons bien lancer notre marché hebdomadaire au printemps !

Rue de la Pleigne

La mise en souterrain des réseaux se termine mais l'enlèvement de tous les anciens poteaux et la pose des candélabres de style restent encore à faire...

La création d'une belle voirie (du moins nous la réclamons auprès de GPSEO) devrait démarrer mi février, s'étaler sur plusieurs semaines.

Le tronçon rue Jean Jaurès, de la rue de la Pleigne vers notre nouvelle place sera réalisé aux vacances de Pâques, durant lesquelles les cars scolaires ne roulent pas car la circulation sera alors totalement coupée rue Jean Jaurès.

Je rappelle que Follainville-Dennemont n'est ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre de ces travaux, ne décide, dirige rien !

Rue des Carrières, chemin des Chiroptères

La deuxième tranche de voirie pour le lotissement des Carrières débutera mi février. Nous en profiterons pour abattre également des arbres sans intérêts et dangereux le long de la rue Emile Zola pour mieux aménager une future voie piétonne arborée.

Chemin des Ecoliers à Follainville

Vous avez pu découvrir le projet lors de nos manifestations de fin d'année.

Nous allons corriger le positionnement d'un certain nombre de coffrets, lancer la consultation d'entreprises pour une réalisation au 2^e semestre 2020.

Les vitraux de l'église Saint Martin

Leur réalisation confiée au maître verrier Dominique Legris, associé à l'artiste Marianne Le Vexier avance très vite. Vous pouvez suivre l'avancement de leur réalisation sur

le compte « facebook » de Madame Marianne Le Vexier : magnifique !

Il y a un peu de Chagall dans ces œuvres d'art ; votre serviteur est toujours touché par les œuvres de ce très grand artiste !

Nous organiserons une première découverte de ces vitraux au cœur de leur destination finale, l'église Saint Martin de Follainville le samedi 14 mars à 11 heures. Notre bienfaiteur l'association « Valeurs et Culture », la dynamique association Saint Martin, notre curé le Père Eschermann nous accompagneront dans cette émouvante découverte.

Venez nombreux avec vos enfants car nos artistes créateurs seront présents et pourront vous expliquer leur processus de création, réalisation, fabrication accompagné d'un film relatant toutes les étapes de cette belle aventure.

« Valeur et Culture », en plus du financement total de cette opération, nous offrira un concert inaugural de très haut niveau le mardi 26 mai à 20h30. Au programme le concerto de Tchaïkovski pour violon et orchestre.

Nous sommes comblés !

Problèmes de cœur ? Pensez maison médicale !

Nos praticiens ont une très bonne idée de plus : l'installation d'un défibrillateur !

Nos services techniques viennent de l'installer dans le hall de notre maison médicale.

Certes, un défibrillateur est installé en mairie, un autre à la salle polyvalente. Mais compte tenu de l'amplitude des horaires d'ouverture de notre fleuron médical, une nouvelle implantation sur ce site est plus judicieuse. De plus, quelques spécialistes pourront le faire fonctionner rapidement ! Et de plus, il est adapté également aux enfants.

Une très bonne idée vous dis-je...

Et de plus

Nous travaillons sur la reconversion possible de la grange de Dennemont, nos anciens ateliers municipaux, qui vont pouvoir prendre leur aise dans de nouveaux locaux complémentaires, place du Mesnil, cédés par la succession Champion que nous remercions vivement.

Le plateau multisports, multi générationnel à Follainville est toujours d'actualité, une subvention conséquente a été obtenue auprès de GPSEO. Nous espérons la concrétisation du projet qui est prévu pour fin 2020.

Nous poursuivons l'établissement du programme de réhabilitation, amélioration de notre école primaire Ferdinand Buisson, etc..., etc...

Un volume de travail exceptionnel habituellement pour une commune de notre importance... mais pas pour Follainville-Dennemont !

*Votre Maire,
Samuel BOUREILLE*

Le Mot du Maire

DE L'AUDACE, TOUJOURS DE L'AUDACE

« Audace » et « administration publique » sont des termes rarement associés, ils pourraient même apparaître antinomiques ! Et pourtant !

L'on ne peut « gérer » une administration, une collectivité uniquement en bon père de famille, en se contentant d'être prudent, attentif, soucieux des biens communaux, de leurs devenir, même si bien sûr toutes ces qualités sont indispensables.

Car notre environnement immédiat, le monde qui nous entoure bouge très vite, nous villageois, sommes de plus en plus en attente de services nouveaux, de facilités, de nouveautés.

Un maire comme un entrepreneur, une équipe municipale doivent anticiper, préparer l'avenir, aller au devant des attentes (raisonnables !) de leurs concitoyens... tout en maintenant certes une gestion de bon père de famille !

Vos élus doivent être audacieux !

La maison médicale : il faut qu'elle grandisse ! Qu'elle s'étoffe !

Autour de nous, compte tenu de la pénurie catastrophique en matière de praticiens, personne ne croyait en son

succès. Nous avons été plus découragés qu'encouragés et nous n'avons pratiquement pas été aidés.

Trois ans plus tard, une belle maison médicale, bien organisée, deux parkings au pied, une situation stratégique au cœur du village à proximité des supers commerçants... et le succès est là :

- Aurélie et Karine nos kinés, débordées, vont recruter, utiliser un troisième cabinet au 3^e niveau
- Séverine Bertrand, sage femme, qui bénéficie déjà d'une très bonne notoriété régionale va occuper le dernier local libre au rez de parking. Lancez-vous donc sans réserve, dans la procréation de nouveaux enfants !

Oui mais voilà, d'autres praticiens attendent à la porte, nous sollicitent car ils ont vite constaté nos atouts, et de nouvelles spécialités seraient les bienvenues.

Voilà pourquoi votre conseil municipal a décidé de solliciter l'office d'HLM, les copropriétaires de la résidence « Gotham » face à la halle, comme à la maison médicale aux fins d'acquérir tous les rez-de-chaussée disponibles en veillant au bon relogement des habitants actuels.

Proximité immédiate des parkings, synergie avec l'équipe médicale déjà présente, accessibilité, tous les atouts sont réunis... osons !



Le Mot du Maire

DE L'AUDACE, TOUJOURS DE L'AUDACE (SUITE)

La pharmacie : indispensable !



Que de félicitations, de remerciements, lors de ma présence aux vœux de nos communes voisines pour la maison médicale. Mais souvent la question suit : « et la pharmacie c'est pour quand ? ».

A Follainville-Dennemont la question m'est également systématiquement posée.

Notre commune n'atteint pas les 2 500 habitants. Les règles sont strictes, nous n'y avons pas droit. De plus, la tendance est à la baisse du nombre d'officines et elles se revendent mal, future concurrence des grandes surfaces oblige...

Oui mais, moi j'y crois, nous y croyons. Nous avons déjà quatre médecins généralistes prescripteurs qui ne travaillent vraiment pas à temps partiel, leurs autres collègues... et futures collègues (voir ci-dessus... Voyez l'importance d'une dynamique globale !) prescrivent également.

Nous avons joué le jeu du logement social, accueilli bon nombre de personnes qui ont un besoin absolu de services de proximité et le pharmacien moderne va voir la palette de ses attributions augmenter largement : vaccin, suivi, respect des posologies, petites interventions de soins, etc...

Alors haut et fort nous allons exiger notre pharmacie et comme nous l'avons fait pour notre maison médicale, nous allons nous débrouiller par nous-même car à Follainville-Dennemont il y a toujours immédiatement disponible, le terrain, le local qui va bien !

Nous vous demanderons probablement de nous épauler !

Et la gendarmerie ! Elle serait tellement mieux à Follainville-Dennemont !

La gendarmerie est implantée à Limay : un non sens puisque Limay est rattaché à la police nationale ! L'environnement n'y est pas exceptionnel, les gendarmes vivraient bien mieux à la campagne mais avec les commodités de la ville...

Follainville-Dennemont s'impose évidemment, seule commune du canton à offrir autant de services.

Et puis là encore, nous disposons d'un terrain communal idéalement situé le long du RD 148, qui permettra les départs des véhicules sans emprunter le centre village, à moins de 400 mètres, malgré tout, de ce dernier.



La gendarmerie à Follainville-Dennemont, c'est un gage de sécurité supplémentaire, l'accueil d'une population sympathique, le renforcement indéniable de notre rôle de centre bourg, une sorte de consécration !

De l'anticipation, de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Infos communales

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.follainville-fennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi matin : de 9h à 11h30.

Fermée le mardi et le jeudi.

■ FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER

Durant les vacances de février, la mairie sera fermée les samedis 8 et 15 février.

■ PHOTO DE LA DÉCENNIE : ELLE EST RÉUSSIE !

Vous étiez présent ? Venez la retirer en mairie !

■ PLANING PRÉVISIONNEL 2020 DU PASSAGE DE LA BALAYEUSE

GPSEO nous transmet les dates suivantes :

FOLLAINVILLE :	DENNEMONT :
19/02/2020	20/02/2020
18/03/2020	19/03/2020
27/04/2020	28/04/2020
07/05/2020	14/05/2020
18/06/2020	17/06/2020
27/07/2020	28/07/2020
26/08/2020	27/08/2020
10/09/2020	09/09/2020
08/10/2020	07/10/2020
05/11/2020	04/11/2020
03/12/2020	25/12/2020

Ces dates peuvent être soumises à modification en cas de soucis, vous serez informés sur notre site internet.

■ ASSISTANTES SOCIALES

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone.

Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

■ COLIS DES ANCIENS

Si vous n'avez pas pu être présent le samedi 14 décembre dernier pour la distribution des colis, venez le retirer en mairie jusqu'au 7 février 2020.

■ UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR MAISON MÉDICALE

En cas d'urgence, pensez d'abord au défibrillateur installé dans l'accueil de notre maison médicale, en rez de parking, vous serez sûr d'y trouver des spécialistes pour en faire bon usage !

Et de plus, il est utilisable pour les enfants comme pour les adultes.

■ OUVERTURE DE LA BOULANGERIE « L'OUSTALET » À DENNEMONT

RAPPEL : La boulangerie est ouverte tous les jours, y compris le lundi, sauf le dimanche après-midi.

■ OUVERTURE COCCIMARKET À DENNEMONT

RAPPEL : CocciMarket est ouvert tous les jours, y compris le dimanche, de 8h à 20h.

■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES / ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Vérifiez votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site « service-public.fr ».

Inscrivez-vous sur les listes électorales jusqu'au **vendredi 7 février 2020** munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile en mairie ou par internet sur « service-public.fr » ou par courrier (*formulaire Cerfa n° 12669*02 à télécharger sur « service-public.fr »*).

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars pour le premier tour et le dimanche 22 mars pour le second tour, si nécessaire.

■ L'ÉCOLE « LE PETIT PRINCE » VOUS INFORME : LE CAFÉ DES PARENTS

« Avec la disparition de la classe le samedi matin et ce temps d'échange que nous étions nombreux à apprécier à la sortie de l'école, il a été suggéré par plusieurs parents d'élèves de mettre en place un "Café des parents" au sein de l'école.

Nous vous proposons de nous retrouver un samedi par mois, de 10h à 11h30, autour d'un café/jus de fruits/gourmandises, sans autre prétention que de partager un moment convivial.

Ce temps de partage est ouvert à tous, petits et grands, inscrits à l'école ou pas.

Voici le planning des samedis en 2020 :

28 mars, 16 mai, 6 avril, en juin la date est à fixer »

Infos communales (suite)

■ NEIGE ET VERGLAS, QUELQUES BONS RÉFLEXES À SE RAPPELER

Je vous rappelle quelques bons réflexes à observer les jours de neige ou de verglas :

- Gardez vos enfants au chaud chez vous, les cars y compris le car communal, circulent rarement.
- Ne roulez pas à 70 km à l'heure sous prétexte que vous êtes équipés de pneus adéquats, les autres véhicules, eux, ne le sont pas tous et les véhicules de salage circulent !
- Vous souhaitez que votre trottoir soit déneigé ? Faites le vous-même ! C'est la loi, c'est la règle et c'est très bien ainsi. Nos services techniques se concentrent sur l'aide à nos personnes âgées ou handicapées, pour faciliter l'accès à leur maison.
- Attention, il n'existe pas qu'une seule côte à Follainville-Dennemont, la vôtre n'est pas forcément prioritaire. Nous agissons d'abord sur les côtes empruntées par les cars : route des Fontenelles, rue Pierre Curie, rue des Groux puis sur les côtes à grande circulation : rue de la Pleigne, rue des Mousseaux, rue de la Croix de Mantes, rue des Coteaux du Vexin. Sachez qu'il nous faut entre 5 et 6 heures pour saler l'ensemble des voies si le besoin s'en fait sentir.
- Le déversement de sel sur nos voiries communales n'est pas bon du tout pour notre environnement, et pas très bon pour nos véhicules. Aussi, si les week-ends, une légère couche de neige se dépose, mais que les températures sont annoncées remonter au-dessus de zéro, nous n'interviendrons pas.
- Par contre, nous sommes très attentifs en semaine, particulièrement pour le verglas, le givre verglaçant, beaucoup plus traitres et là, autant que faire se peut, nous nous efforcerons d'anticiper par un pré-salage, déposé même la veille au soir pour le lendemain matin.

En un seul mot : extrême prudence !

■ OPÉRATION « BOIS MORT »

La commune organise le samedi 28 mars 2020 au terrain de football de Follainville une coupe de bois mort.

Voici les règles de participation

- Demi-journée réservée uniquement aux habitants de Follainville-Dennemont.
- Rendez-vous à 9 heures précises au terrain de foot de Follainville.
- Il sera délivré une autorisation nominative par participant.
- Le bois récupéré pour un usage personnel, ne pourra être revendu.
- A engagement égal, nous souhaitons vivement que les participants s'organisent pour repartir avec des quantités égales, partagent le bon et « le moins bon ».

- La commune ne fournissant ni les outils, ni les véhicules de transport, chaque participant apporte le matériel nécessaire, rapporte son bois à son domicile (les entraides sont vivement encouragées).
- A 12 heures, nous partagerons ensemble le pot de l'amitié.

■ MESSAGE DE NOS DEUX FACTRICES

« Les factrices de Follainville-Dennemont vous souhaitent une bonne et heureuse année et vous remercient pour l'année passée, Angélique et Ghislaine « Gigi » ».

■ RAPPEL RÈGLEMENT CANTINE-GARDERIE

Facturation des repas en cas d'absence d'un enseignant ou d'un enfant

Toute absence de l'enfant doit être signalée par téléphone le jour même en mairie au 01 34 77 25 02 et à l'école.

En tout état de cause, le repas du jour où l'absence est signalée sera toujours facturé. Ne seront pas facturés les repas retenus à partir du lendemain du signalement de l'absence de l'enfant en mairie, sous réserve que celle-ci ait été signalée la veille avant 10 heures et sous réserve de la production de la fiche d'annulation. Vous avez accepté cette règle en signant le règlement « cantine ».

Si vos coordonnées, quelles qu'elles soient, téléphoniques ou autres ont évolué, pensez à nous faire part des changements intervenus, sinon, bien sûr, nous aurons des problèmes pour vous joindre en cas d'urgence.

■ CONNEXION OBLIGATOIRE, DÉMATÉRIALISATION À TOUT PRIX, VIE SANS INTERNET INIMAGINABLE...

Aux heures habituelles d'ouverture de notre mairie, nous dédions à l'accueil un écran connecté à internet où vous pouvez venir y réaliser toutes vos démarches administratives dématérialisées, des recherches dans le cadre professionnel ou scolaire, etc.

Peut-être, n'êtes-vous pas très familiarisés avec l'outil informatique, aux méandres de l'« E-administration », le « E-Etat » ? Qui sait si la sympathique Marie-Line ou l'une de ses collègues ne pourra pas vous donner un coup de main !

Comme depuis longtemps, en 2020, à Follainville-Dennemont nous ne voulons abandonner personne au bord du chemin.

Le Mot du Maire

RAS LE BOL LES MÉGOTS JETÉS AU SOL À FOLLAINVILLE-DENNEMONT !

La cigarette est un danger pour votre santé.
Les mégots de cigarettes sont un fléau pour l'environnement.
Les mégots jetés négligemment par terre par les fumeurs polluent gravement et durablement les sols et les eaux.
Les mégots de cigarettes contiennent 2 500 composants chimiques : métaux lourds, nicotine, phénols et des gaz toxiques entre autres, qui polluent durablement les sols, les cours d'eau, les mers et océans, mais aussi les eaux du réseau d'assainissement.



Les usines de traitement des eaux ne savent pas éliminer ce type de polluant, qui se retrouvent au final toujours dans la nature.

Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau et met 12 ans à se dégrader complètement. Les mégots jetés par les fumeurs représentent une pollution considérable, que ce soit dans les villes, à la campagne, la mer et même en montagne. Ils sont également à l'origine de feux de forêt en été (16 % des départs d'incendie sont liés à des mégots). Les plages commencent, quant à elles, petit à petit, à interdire les fumeurs. Les mégots de cigarette jetés dans le sable se retrouvent directement dans les mers et océans, 40 % des déchets retrouvés dans la mer Méditerranée sont des mégots.

Sensibilisation et/ou répression ? Jeter un mégot de cigarette est devenu banal pour certains fumeurs qui n'ont pas prévu de changer leurs habitudes. Nous ne pouvons l'accepter !

Les villes de Paris et Lille, par exemple, ont mis en place une amende de 68 euros pour les mégots jetés sur la voie

publique. Pour Bruxelles c'est 200 euros ! La mairie de Paris estime qu'elle ramasse chaque année 350 tonnes de mégots, la mairie de Lille, 18 tonnes.

Alors nous allons commencer par une sensibilisation sympa dont vous avez l'exemple sur cette page. Nous disposerons ces panneaux dans les lieux stratégiques : sortie des écoles (si, si !) devant les commerces, le bureau de tabac, les salles de réunion, espaces publics... autant de lieux que nos enfants des écoles primaires ont bien repéré lors de leur demi journée verte !
Espérons que le message sera reçu.

Car le nombre de fauteurs n'est pas en diminutions du tout !

Simplement les stigmates sur le sol disparaissent très rapidement sur Dennemont grâce à notre Grégoire, un enfant du village, qui a repris le flambeau de Daniel Piquet que nous saluons chaleureusement. Grégoire Moret a en horreur les rues sales et **bénévolement** passe des heures et des heures pratiquement chaque jour, y compris les samedi et dimanche à nettoyer Dennemont inlassablement.

Qu'il en soit grandement remercié.

Alors, d'abord pour l'encourager, ensuite par respect pour notre environnement, pour nos semblables, soyons respectueux de nos villages, propres, ne balançons plus nos papiers à terre (en particulier dans les rosiers !) et n'écrasons plus nos mégots au sol.



Je compte sur chacun d'entre vous, visiteur ou concitoyen !

Samuel BOUREILLE
Maire

Spécial « élections »

■ ELECTIONS 2020

En 2020, vous êtes invités à participer aux élections communales les 15 et 22 mars.

■ POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES :

Vous avez jusqu'au 7 février 2020

- **Sur internet**
www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « Elections »
- **En mairie**
en personne ou en mandatant un tiers
- **Par courrier**
en écrivant à votre mairie
- **Informations**
www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr ou contactez votre mairie

■ ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020

Qui élit-on les dimanches 15 et 22 mars 2020 ?

Les dimanches 15 et 22 mars 2020, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élirez le conseiller communautaire. Il représentera notre commune au sein de GPSEO. Vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et le candidat à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Attention : vous devez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.yvelines.pref.gouv.fr> «politiques publiques»/«Elections»). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 27 février 2020 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou de deux tours du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une des ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Plus d'infos : <http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique/Elections>

Pour faciliter l'accès aux bureaux de vote :

Les personnes à mobilité réduite verront leur parcours facilité pour accéder aux bureaux de vote.

- A Follainville, les voitures particulières pourront entrer dans la cour de l'école par la rue du Bois ou la rue Jules Ferry et accéder ainsi directement à la porte arrière de la mairie, sans avoir à emprunter une quelconque marche.
- A Dennemont, les véhicules transportant des particuliers handicapés pourront stationner devant la Maison des Services Publics, un emplacement leur sera réservé.

Pour les deux bureaux, les parcours accessibilité handicapés seront fléchés.

Si vous êtes victime d'une gêne (*même temporaire*) pour vous déplacer, n'hésitez pas à utiliser ces cheminements, emplacements réservés.

Si vous êtes isolé, si vous ne possédez pas de moyen de transport, que vous ne pouvez pas vous faire aider par un voisin, un ami, n'hésitez pas à appeler en mairie, un bénévole viendra vous chercher et vous conduira à votre domicile.

Nos artisans



Gautier MADOÉ
06 71 53 33 07
gautier@gm-si.fr
www.gm-si.fr

GM-SI
GESTION MUTUALISÉE DES
SYSTÈMES D'INFORMATION

Installation - Maintenance - Audit
Spécialiste Sécurité & infogérance PME / PMI

MARTIGNY COUVERTURE
6 PLACE DU MESNIL
78520 Follainville-Dennemont

JORDANE MARTIGNY
06 74 89 46 09

MARTIGNYMANTES@LIVE.FR



SARL CHAMPION Christian



Maconnerie générale

☎ 01 34 97 22 97 - 📞 06 15 95 52 83
christianchampion95@sfr.fr
www.maconnerie-champion.fr

7, chemin des Taille Beurre
78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT

TAXI
FOLLAINVILLE DENNEMONT

Toutes distances
7/7J sur RDV.
Conventionné S.S. n°782557086

Hôpitaux - Gares Aéroports
Plis & colis urgents

Mr. DOMINGUES

Tél.: 06 24 69 45 97



Infos venues d'ailleurs

■ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

GPSEO communique :

“L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se poursuit.

La phase d'enquête publique, durant laquelle les habitants ont pu s'exprimer sur le projet du 5 juin au 17 juillet 2019, s'est terminée le 15 novembre avec la remise du rapport de la commission d'enquête.

Comme prévu par le code de l'Environnement, le rapport et les conclusions sont consultables, après le délai de 15 jours dont dispose le Tribunal Administratif pour apprécier la bonne forme et la légalité des conclusions de ce rapport d'enquête à l'adresse suivante : <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/plu-et-permis-de-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/elaboration>

Ils sont également consultables en version papier dans les locaux situés à Carrières-sous-Poissy,

uniquement sur rendez-vous (01 34 01 20 29 ou benedicte.ramage@gpseo.fr.)”

NB : Bravo à ceux qui taperont toute l'adresse sans erreur ! (SB)

■ ÉVOLUTION DE L'ENREGISTREMENT DES DOSSIERS DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

Dématérialisation des dossiers à partir de juillet 2020.

Allez sur le site : « démarches simplifiées » via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail> pour effectuer vos demandes de médaille du travail.

■ 6^e ÉDITION DU SALON DE L'HABITAT

La 6^e édition du salon de l'habitat (*décoration, aménagement, rénovation, équipement*) aura lieu du 28 février au 1^{er} mars 2020 au Parc des Expositions sur l'Île L'Aumône à Mantes-la-Jolie.

VENTES A LA COMMUNAUTÉ EMMAÛS

Vente à thème « bijoux / boutons / perles »

- Samedi 1^{er} février de 9h à 12h et 14h à 17h
- Dimanche 2 février de 14h à 17h

Vente à thème « vintage »

- Samedi 7 mars de 9h à 12h et 14h à 17h
- Dimanche 8 mars de 14h à 17h
- Samedi 28 et dimanche 29 mars, foire de Limay :
« BD, vinyles, CD, livres »

« Grande vente printanière »

- Samedi 4 avril de 9h à 12h et 14h à 17h
- Dimanche 5 avril de 14h à 17h

Communauté Emmaüs

Route de Sandrancourt - 78520 Follainville-Dennemont
emmausdenneumont@free.fr - 01 30 92 05 31

L'ACCFT NOUS COMMUNIQUE :

« Avis aux chasseurs de Follainville-Dennemont, les jours de battues aux grands gibiers sont les suivants :

- Dimanche 02 février, le matin
- Dimanche 09 février, le matin
- Dimanche 16 février, le matin
- Dimanche 23 février, la journée
- Samedi 29 février, le matin.

Rendez-vous à 8h précises au « Chalet » munis obligatoirement : d'un gilet orange fluo, d'une trompette de chasse, d'une dague ou d'un couteau, d'une laisse ou ficelle, d'un étui à fusil ou chaussette, d'un fourreau de carabine. »

ATTENTION : Circulation = Danger

De nombreux sangliers, particulièrement la nuit, traversent les routes sans prévenir, sans gilet fluo, sans demander : soyez extrêmement prudents, roulez lentement !

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE LA GÉNÉALOGIE :

- Jeudi 06 février (et non plus le 13)
- Jeudi 05 mars

Rendez-vous à Dennemont, à côté de l'école, 131 rue Jean Jaurès à 18 heures avec Sylviane Breton.
Pour tous renseignements : 06 82 32 52 74

TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE NOUS COMMUNIQUE :

Concert au profit des enfants handicapés de l'hôpital de la Roche Guyon le vendredi 7 février à 20h30 au château de la Roche Guyon avec le Chœur des Fontenelles en collaboration avec « Trois Petites Notes de Musique ».
Prix : 15 euros

Auditions :

- Mercredi 5 février, 10 h, piano à l'école de musique
- Lundi 9 mars, 18 h, piano et batterie, Maison Pour Tous
- Mercredi 11 mars, 18 h, violon et flûte à bec, Maison Pour Tous
- Jeudi 12 mars, 18 h, guitare, Maison Pour Tous

Assemblée générale et 20 ans de Trois Petites

Notes de Musique :

- Samedi 21 mars, assemblée générale à 18h à la Maison Pour Tous puis fête des 20 ans à la salle polyvalente.

L'ASSOCIATION GS SPORTS ET LOISIRS NOUS COMMUNIQUE :

« Séjour sportif « les pieds dans l'eau !!! » du 12 au 18 avril 2020 à Dives-sur-Mer (14) pour les jeunes de 6 à 12 ans.

Inscriptions jusqu'au 1er avril 2020 (20 places)

Tarif : 349 euros

Contactez-nous au 07 51 62 82 21 ou gssportsetloisirs@gmail.com »

MARMOTAM NOUS COMMUNIQUE :

« La MAM Marmot'AM de Dennemont organise une bourse aux jouets qui se déroulera le samedi 25 avril de 10h à 17h sous la halle du marché. Si vous souhaitez y participer pour vendre du matériel de puériculture et des jouets, vous pouvez nous contacter soit par tel au 06.81.42.41.64 (Coralie) ou par mail : marmotam.fd78520@live.fr

Nous nous réservons la possibilité d'annuler la bourse dans le cas où il y aurait moins de 10 participants.

(les emplacements et les tables seront installés par nos soins et le tarif au mètre est fixé à 5 euros le mètre) ».

LE CLUB DE L'AMITIÉ NOUS COMMUNIQUE :

« Toute l'équipe du club vous invite à venir la rejoindre à la Maison Pour Tous les 2^e mardis de chaque mois à partir de 14h pour passer ensemble un après-midi amical (jeux de société, goûter, échanges, etc...) »

Ce club est ouvert à toutes et tous de 10 ans à 100 ans.

Marche-Promenade du club de l'amitié

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h00 et les vendredis après-midi à 14h place du 8 mai à Dennemont avec Robert Peneau.

Pensez à régler vos cotisations pour l'année 2020, 18 € pour les adhérents de Follainville et 20 € pour les adhérents extra-muros.

Mardi 10 mars aura lieu notre repas de printemps à la Maison Pour Tous.

Les 21, 22 et 23 avril 2020, sortie à Lyon au prix de 515 € si plus de 30 personnes.

LE GAR NOUS COMMUNIQUE :

« Le GAR Groupe d'Animation Rurale de Follainville-Dennemont, vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020, nous vous proposons des activités manuelles et intellectuelles, pour des après-midi bien occupés.

Le GAR vous rappelle ses activités : lundi peinture sur porcelaine, mardi cartonnage et gym, mercredi peinture à l'huile, le jeudi Scrabble et généalogie, le vendredi tarot.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la Maison Pour Tous ou pour plus de renseignements voici notre mail : gar78.fd@gmail.com

A bientôt »

Le Mot du Maire

DE TOUT UN PEU....

PRÉVOYONS L'AVENIR, OUVRONS NOUS DE NOUVELLES VOIES

CONTINUONS À ARBORISER ! CRÉONS DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR !

La planète se réchauffe. C'est une catastrophe à venir pour les générations futures si nous ne réagissons pas dès maintenant !

Les épisodes de canicules vont s'accroissant ces dernières années. En 2019, fait nouveau, nous en avons subi une dès le mois de juin, qui a complexifié l'accueil dans nos établissements scolaires.

Certes, nous bénéficions de près de 550 hectares de bois sur notre territoire et ceux qui les ont fréquentés ont pu vérifier que la température y était bien plus supportable.

Les arbres participent à l'embellissement de notre cadre de vie. Mais dans nos espaces publics il nous faut penser à ce que rapidement, dans quelques années, ils puissent

nous apporter des îlots de fraîcheur : dans nos deux cimetières, en particulier par la création d'un parc à Dennemont, sur nos places communales comme celle des rues Diderot/Groux, autour de l'école de Follainville, au lavoir découvert, sur l'espace Condorcet, entre l'abri bus et le terrain de football, autour du city stade de Dennemont.

Nous en prévoyons également de nombreux sur le futur espace sportif de Follainville, autour du parking de la maison médicale, sur celui situé dessous.

Et même si nous abattons des arbres rue Emile Zola, c'est pour mieux en replanter, des plus ombrageux sous lesquels vous pourrez vous promener, comme dans notre coulée verte.

Et comme il faut du temps à un arbre pour atteindre une taille adulte, nous avons déjà commencé !

IL NOUS FAUT TOUJOURS OUVRIR DE NOUVELLES VOIES

Durant cette dernière décennie, nous avons ouvert et continuerons à ouvrir de nouvelles voies : rue des Co-teaux du Vexin, des Berbiettes, des Hautes et Basses Garennes, Simone Veil, Paulette et René Bourgeois, des Carrières, des Chiroptères, des Chandeliers, chemin des Ecoliers, de Follainville à Dennemont par les bois de la Tour Duval...

Leur finalité : circuler plus facilement dans nos centres anciens, les désengorger compte tenu du nombre de stationnements toujours en augmentation.

Nous allons continuer en privilégiant les liaisons douces interdites à tous véhicules à moteur.

Piétons, cyclistes se sentiront en totale sécurité :

- Nous créons dans les jours à venir, une liaison piétonne entre la route de Guernes et la rue Emile Zola, en traversant l'ancienne carrière... Vous pourrez l'utiliser dès le printemps. Un chemin bien pratique pour tous nos écoliers de la rue Emile Zola et du chemin des Saules.
- La Seine à vélo est un projet qui a pour ambition de relier Paris au Havre et Honfleur en suivant les cours sinueux de notre fleuve.

Forcément, ce projet traverse Dennemont !

Nous saisissons l'opportunité pour obtenir des aides afin de financer trois grands tronçons qui seront réhabilités ou créés, bien sûr sans goudronnage, mais avec des revêtements à la fois très solides et poreux permettant aussi l'absorption des eaux de pluie :

- Le chemin de halage de la limite de Limay à notre rue Jean Jaurès.
- L'espace Condorcet en contrebas de la rue Jean Jaurès puis le long de la rue Emile Zola : première partie du circuit autour de l'espace Condorcet, sécurisation des piétons rue Emile Zola.
- Le chemin qui du chemin des Saules rejoint Guernes dénommé également chemin de la Canardière.

Ces trois tronçons auront vocation à accueillir les randonneurs au long court (que nous ne manquerons pas de dévoyer pour faire travailler nos commerçants !) comme nos marcheurs locaux, nos écoliers. Ils seront aussi une très belle opportunité donnée à toutes celles et ceux, en vélo électrique ou non, qui souhaiteront, de Guernes (avec qui nous travaillons en étroite collaboration), de Dennemont, aller faire leur course, travailler à Limay, Mantas... le début de la sagesse...

- D'autres projets sont étudiés dont un, la liaison bas vers haut de Dennemont via le friche hospitalier révolutionnerait dans le très bon sens, la vie dennemontoise !

Car il nous faut toujours, que ce soit pour notre commune, comme dans notre vie personnelle, toujours penser à ouvrir de nouvelles voies, s'ouvrir sur de nouveaux horizons... !

Votre Maire,
Samuel BOUREILLE

Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

Vous repérez un essaim d'abeilles, appelez Patrick (*rue du Bois*) au 06 78 98 34 68

* * * *

Tricoteuse acharnée vend bonnets et serre-tête, aucune pièce n'est identique.

Prix à l'unité : 1 euro

Tél. : 06 05 47 01 75

* * * *

Le dispensaire/hôpital de Mbodienne s'agrandit. Vous avez des télévisions plates, des frigidaires, des ordinateurs portables, le tout en bon état dont vous souhaitez vous séparer ? Merci de nous en informer en mairie.

Monsieur le Maire prendra contact avec vous.



OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

Je m'appelle Carla-Marie, j'ai 16 ans et je me propose de garder vos enfants à votre domicile.

C'est avec sérieux que je veille sur vos enfants.

Je vous propose donc de faire du baby-sitting le week-end sur Follainville-Dennemont et les alentours.

n'hésitez pas à m'appeler au 07 78 56 04 25

* * * *

Je m'appelle Maïlys, j'ai 17 ans, je propose mes services en tant que baby-sitter.

Je suis disponible sur Follainville-Dennemont.

Vous pouvez me joindre au 06 23 83 89 04

* * * *

Je suis une jeune fille de 16 ans qui propose de garder vos enfants à votre domicile, je saurai prendre soin d'eux et leur proposer des jeux calmes pour les occuper.

Je suis disponible le vendredi soir, samedi et dimanche en journée et en soirée.

Tarif 10 € de l'heure en journée et 12 € en soirée.

N'hésitez pas à m'appeler au 06 89 77 09 66

* * * *

Jeune fille en BTS métiers de la chimie, recherche une personne pouvant donner des cours de mathématiques.

Contactez le : 06 70 38 29 07

Follainville-Dennemont va recruter pour ses services périscolaires

Dans quelques mois, quelques années, des collaboratrices actuelles de la mairie vont nous quitter pour partir en retraite ou évoluer vers d'autres activités.

Si vous êtes intéressé(e) merci de nous adresser votre candidature en mairie (lettre + CV).

Vous serez, éventuellement, ultérieurement reçu en mairie. Mise en garde : travailler dans le domaine périscolaire, c'est certes encadrer des enfants (*quelquefois remuants*) mais également faire du ménage, du rangement, un travail physique...

Les tranches horaires les plus nécessaires se situent autour de la restauration scolaire, mais peuvent également se situer de 7h à 9h, de 16h30 à 19h15, horaires de garderie.

Les lieux de travail peuvent indifféremment se situer à Follainville comme à Dennemont et une certaine souplesse dans les horaires est attendue.

Vos journées de travail seront celle des journées de scolarisation de nos enfants.

* * * *

« Professeur certifié de SVT dans le secondaire, je propose du soutien scolaire dans les différentes disciplines en primaire et au collège. Je suis davantage spécialisée en Math et dans le pôle scientifique. Au lycée je peux encadrer les SVT.

Vous pouvez me contacter pour avoir d'autres renseignements au numéro suivant : 06 84 72 54 01. Charlotte »

Planning des manifestations

☞ **MARDI 28 JANVIER 2020 – 20h30 – Maison Pour Tous**
Assemblée générale du Comité Pour l'Animation de Follainville-Dennemont (CPAFD)

☞ **SAMEDI 1^{er} FÉVRIER 2020 – Dennemont**
L'inauguration de la halle est annulée et reportée au printemps. La date vous sera précisée ultérieurement

☞ **SAMEDI 1^{er} FÉVRIER 2020 – 9h-12h et 14h-17h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « bijoux, boutons, perles »

☞ **DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020 – 14h-17h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « bijoux, boutons, perles »

☞ **DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020 – 14h – Maison Pour Tous**
Assemblée générale du Cercle de la Voile

☞ **MERCREDI 5 FÉVRIER 2020 – 10h – Ecole de musique**
Audition de piano de l'école de musique « Trois Petites Notes de Musique »

☞ **VENDREDI 7 FÉVRIER 2020 – 18h – Mairie**
Dernier jour pour vous inscrire sur les listes électorales

☞ **VENDREDI 7 FÉVRIER 2020 – 20h30 – Château de la Roche Guyon**
Le Chœur des Fontenelles chante pour les enfants de l'hôpital de la Roche Guyon



Planning des manifestations (suite)

☞ **VENDREDI 28 FÉVRIER 2020 – 19h30 – Salle polyvalente**

Chorale des enfants des deux écoles primaires « *Le Petit Prince* » et « *Ferdinand Buisson* »

☞ **DIMANCHE 1^{er} MARS 2020 – 15h00**

Carnaval organisé par le Comité Pour l'Animation de Follainville-Dennemont (CPAFD)

☞ **SAMEDI 7 MARS 2020 – 9h-12h et 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Vente à thème « *vintage* »

☞ **DIMANCHE 8 MARS 2020 – 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Vente à thème « *vintage* »

☞ **DU 9 AU 12 MARS 2020 – 18h-23h – Maison Pour Tous**

Auditions de l'école de Musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **SAMEDI 14 MARS 2020 – 14h30 – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de « *l'association Saint Martin* »

☞ **SAMEDI 14 MARS 2020 – 11h00 – Eglise Saint Martin Follainville**

A la découverte de nos nouveaux vitraux et du travail de maître verrier

☞ **DIMANCHE 15 MARS 2020 – 8h-20h – Mairie de Follainville et Maison des Services Publics Dennemont**

1^{er} tour des élections municipales

☞ **SAMEDI 21 MARS 2020 – 18h – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **SAMEDI 21 MARS 2020 – 19h – Salle polyvalente**

L'association « *Trois Petites Notes de Musique* » fête ses 20 ans

☞ **DIMANCHE 22 MARS 2020 – 8h-20h – Mairie de Follainville et Maison des Services Publics Dennemont**

2^e tour éventuel des élections municipales

☞ **SAMEDI 28 MARS 2020 – 9h00 – Stade Follainville**

Coupe de bois organisée par la commune

☞ **SAMEDI 4 AVRIL 2020 – 9h-12h et 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Grande vente printanière

☞ **DIMANCHE 5 AVRIL 2020 – 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Grande vente printanière

Planning des manifestations (suite)

☞ **SAMEDI 18 AVRIL 2020 – 17h – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de l'association de chasse « ACCFT »

☞ **SAMEDI 25 AVRIL 2020 – 19h00 – Salle des fêtes de Senneville**

Concert « *Solidarock 4* » au profit de l'association ASFED Houenagnon, prestation de quatre groupes (*Charly Zik, Guanabo, Ekwal, Still Not Retired*)

☞ **DIMANCHE 26 AVRIL 2020 – 11h-12h30 – Les Jardins Partagés à Follainville**

Chasse aux œufs organisée par le CPAFD

☞ **DIMANCHE 26 AVRIL 2020 – Journée – Cercle de la Voile, Dennemont**

Coupe de Printemps

☞ **MERCREDI 29 AVRIL 2020 – 17h – Maison des Services Publics**

Assemblée générale de l'association « *GS Sports & Loisirs* »

☞ **VENDREDI 24 AVRIL 2020 – 13h30 à 16h00 – Rendez-vous cour des écoles primaires à 13h30**

Participez avec nos écoliers au nettoyage de nos chemins ruraux

☞ **SAMEDI 25 AVRIL 2020 – 14h à 17h – Sur la place du village face au cimetière et commerces**

Troc plantes et distribution de compost

☞ **MARDI 26 MAI 2020 – 20h30 – Eglise Saint Martin Follainville**

Concert inaugural de nos 4 nouveaux vitraux offert par l'association « *Valeurs et culture* »



La halle : notre cadeau de Noël 2019 !

Les dernières manifestations 2019

*Les nouveaux arrivants
accueillis
le 13 décembre
(navré pour la
qualité de la photo)*



*Sébastien Lavancier adjoint et
Caroline Portier conseillère
municipale remettent leur diplôme
à nos brillants récipiendaires !*



Les médaillés du travail 2019

Les dernières manifestations en photos



*La fête aux « Farfadets »
Elle en aura endossé
des costumes
et des chapeaux Mala !*

Une fête des couleurs



Notre institutrice « lego »



Notre instituteur « pompiste »



*Les parents avaient droit à
la prison ce jour là !*



Les dernières manifestations en photos

*Réception haut de gamme pour nos anciens
à la Tour Duval samedi 14 décembre*



*Noël pour les enfants.
Cette année les artistes ont fait l'unanimité !*

Le caricaturiste a forcé le trait !



CONCERT

Soirée organisée par le club du Rotary de Magny-en-vexin
au profit des enfants handicapés de l'hôpital de la Roche-Guyon

VENDREDI 7 FEVRIER

20H30

CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Chœur des Fontenelles

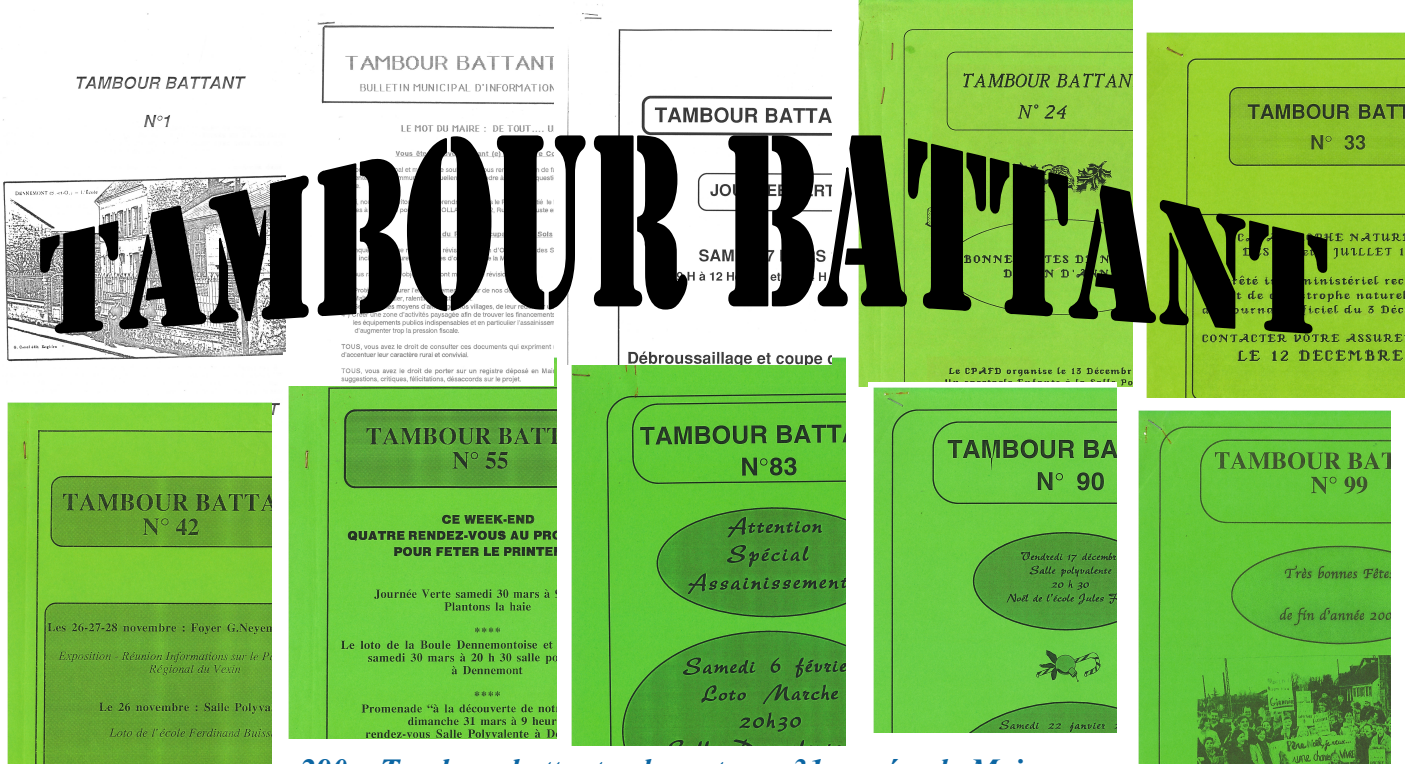
PRIX UNIQUE
15 EUROS
A régler à l'accueil
lors de la soirée

Dir : Rémi Corbier & Acc : Viki Durivault



En collaboration avec l'Association Trois petites notes de musique Follainville-Dennemont

Nombre de places limité, se pré-inscrire en téléphonant à l'accueil du château 01.34.79.74.42



290 « Tambour battant » durant mes 31 années de Maire

Environ 1200 pages d'édits, 48 000 lignes, 1 700 000 caractères utilisés, environ ... !

C'est ma chère Evelyne, 40 années durant, notre secrétaire générale, qui avait trouvé le nom en référence à M. Quinçon, son grand-père, l'exceptionnel garde-champêtre de mon enfance.

Grand merci à Marie-Line, notre réalisatrice en chef, votre super contact, toujours si sympa et accueillante.



Je ne connais pas de Maire qui ait écrit autant à ses administrés !

Certains ne m'ont jamais lu, d'autres ont tout lu, relu, conservent tous les exemplaires !

Je ne pense pas m'être beaucoup contredit durant ces trois décennies !

En tout état de cause, personne ne pouvait dire : je ne savais pas...

durant ces 31 années menées « tambour battant » !



Une page se tourne pour moi, le livre reste bien ouvert pour Follainville-Dennemont

